

Les "dys" en TLC

Dyslexie, dysorthographe, dyscalculie... les altérations de l'écrit sont actuellement sous le feu des projecteurs et une récente expertise de l'Inserm (16 février 2007) vient de publier son bilan des données scientifiques concernant ces «spécifiques des acquisitions scolaires ».

Qu'il me soit d'abord permis de souligner, et de regretter, que cette «collective » n'ait comporté aucun orthophoniste au sein de son groupe d'experts, chercheurs et non cliniciens.

Quoi qu'il en soit, après un repérage effectué à l'école, par les enseignants spécialisés et les psychologues, un diagnostic individuel doit être effectué par un orthophoniste, seul habilité à faire passer des bilans spécifiques du langage oral et écrit.

C'est dans ce contexte que des enfants présentant des troubles du langage écrit sont adressés aux orthophonistes aux fins de l'éradication de leurs troubles, à la suppression de leur symptôme, au rétablissement d'une norme par un procédé d'entraînement.

La T.L.C. est une remise en question de cette optique normative.

Dyslexie, dysorthographe, dyscalculie...«cris de l'écrit » !

Cri, symptôme, spécificité du sujet, altérité revendiquée. Quand bien même il apparaît que l'inconscient s'exprime par le trouble, il semble important de préserver la dimension de communication de ce symptôme.

L'étymologie du symptôme est «incidence », la coïncidence entre un signe et un sens. L'orientation de notre travail, en tant que thérapeute du langage et de la communication sera donc de permettre à l'enfant d'élaborer un travail à visée signifiante à travers le symptôme qu'il présente, qu'il nous donne à voir ou à entendre. Ce symptôme, ce signe produit par l'enfant, peut se présenter «positif » comme dans les

déformations phonologiques ou celles altérant la structure du langage oral ou écrit mais également « négatif » quand il y a absence de verbalisation ou d'accession au langage écrit.

Je ne peux m'empêcher de penser à cet enfant de huit ans, que nous nommerons Jimmy, qui malgré une année de CP et une de CLIS ne sait toujours pas lire ni écrire.

Deuxième enfant d'une famille d'un niveau socio-culturel très défavorisé, Jimmy vit dans un climat très insécurisant, avec un père alcoolique et un grand frère violent. La maman, à laquelle Jimmy est très attachée, est illettrée et en butte aux railleries de son mari qui ne manque jamais de la stigmatiser à ce sujet.

Jimmy en est encore, dans ses séances, à « autour de l'écrit », à l'apprivoiser, me laissant pour l'instant être en première ligne, en me demandant de lui lire des livres ou d'écrire la légende de ses dessins. Lui joue pour l'instant sa vie familiale avec les Playmobils ; vie réelle ou vie rêvée, espoirs et réalité... il me donne à voir. Pris dans un conflit de loyauté vis-à-vis de sa mère, il ne s'est pas encore autorisé à accéder à l'écrit.

Certes, certains troubles du langage ont une étiologie organique mais que celle-ci soit originelle ou acquise, le trouble constitue le pivot de l'organisation psychique du sujet. Donc, cette étiologie quelle qu'elle soit est à relativiser, car c'est au sujet dans sa globalité, dans son unité que le thérapeute du langage et de la communication s'adressera.

C'est parce que nous reconnaissons au symptôme de langage un mode de communication que nous ne l'écartons pas, comme en psychothérapie, et lui accordons une importance majeure dans notre démarche ; nous travaillons en son nom tout au long de la thérapie. Thérapie... oui, car il s'agit bien de soin, et non pas d'entraînement, d'éducation et donc encore moins de rééducation, de normalisation instrumentaliste.

Les visées des thérapies du langage et de la communication tendent à l'élucidation des nécessités inconscientes des symptômes alors que les rééducations tendent à les réduire.

Bien parler, bien lire ou bien écrire c'est renoncer à la toute puissance et accepter la castration symbolique humanisante.

Qu'est-ce que la «puissance » ? C'est le désir qui fait Loi.

Qu'est-ce que le symbolique, dont fait partie le langage ? C'est le désir se soumettant à la Loi.

Ce qui génère le symptôme, c'est ce «chose » qui barrait l'accès au symbolique.

La T.L.C. positionne le sujet sur cette ligne de fracture entre son désir profond et ce qui s'impose à lui dans le registre de la Loi.

Le symptôme deviendra caduc lorsque le sujet aura opéré le franchissement de celle-ci.

Le thérapeute du langage et de la communication accompagne le sujet dans sa démarche de découverte et d'approche du sens de son symptôme.

Donc, être T.L.C. c'est :

Recevoir la demande de l'autre, l'expression de son symptôme dans une dimension de communication, dans un échange qui nous positionne nous-même en tant que sujet (ce qui nous différencie de la place de l'analyste qui «'évacue » en tant que sujet). La relation thérapeutique est ici, fondamentalement, intersubjective.

Se distancier d'une tentation de maîtrise (ce qui nous différencie de la position du rééducateur qui se place en détenteur d'un savoir) et préserver dans la thérapie la dynamique propre du patient.

Prendre à notre compte un élément essentiel de la relation thérapeutique: le transfert. La relation transférentielle s'instaure dans cette aire transitionnelle dont parle Winnicott, aire de rencontre, située entre le moi et le non-moi, où s'origine, selon lui, tout partage émotionnel, artistique... toute créativité.

La créativité est une dimension très particulière où l'inconscient s'exprime par voie métaphorique et où l'imaginaire construit et réalise des présentations totalement personnelles. Dans cet espace relationnel créé par la T.L.C., l'expression prend valeur libératrice et résolutive.

Avoir une liberté d'expression, choisir ses moyens, trouver un champ d'expression, permet au sujet de transposer sur un mode métaphorique sa problématique interne.

La production créative a lieu dans un espace, avec et pour une personne qui tient dans la vie du sujet, à ce moment là, une place unique et une place privilégiée par rapport à son symptôme. Donc le théra-peute doit faire en sorte que la relation transférentielle prenne pour lui aussi, une valeur unique.

Je voudrais ici vous citer le cas d'une petite fille de sept ans et demi, que j'ai rencontrée alors qu'elle avait déjà «de l'orthophonie », comme elle le disait ainsi elle-même, pendant quinze mois durant son année de CP et le premier trimestre de CE1. Elle ne savait ni lire ni écrire. Très inquiète du changement d'orthophoniste, dû au départ en retraite de cette dernière, elle m'expliqua rapidement avec un grand sourire un rien provocateur, qu'elle «voir l'orthophoniste pour jouer !» Une longue discussion s'en suivit au cours de laquelle le contrat fut posé et accepté. Au début de chaque séance, pendant quelques semaines, elle me disait d'emblée : «va jouer ! »... et choisissait un sujet différent chaque fois, commentant la permanence comme la nouveauté du matériel mis à sa disposition. Elle semblait vérifier régulièrement mes réactions et me demandait souvent mon avis sur le bien fondé de ses choix. Jeux de rôles (déguisements ou marionnettes), mise en scène au moyen de figurines (playmobils ou poupées), jeux d'échange (marchande) ou jeux à règles, elle se

cantonnait à tout ce qui ne mettait en jeu que le langage oral, qui ne lui posait aucun problème, sans jamais aborder le langage écrit. Livres, jeux nécessitant la lecture ou tout écrit de sa part était soigneusement mis de côté. Cependant Myriam, nous l'appellerons ainsi, adorait les histoires. Je lui en racontais, et un jour, suite à de nombreuses variantes qu'elle désirait apporter à un récit que j'avais écrit pour elle, je lui proposais de transformer cette histoire pour écrire celle qu'elle aurait aimé entendre.

- «Mais je ne sais pas écrire ! » me dit-elle.

- «Et bien tu me la dictes et je l'écris pour toi », lui répondis-je. Et ainsi fut fait...

Dès la deuxième phrase, les corrections commencèrent et bientôt, je me rendis compte que Myriam relisait ce que j'écrivais avant de me corriger ! Au bout d'un certain temps, je lui suggérais d'écrire toutes les deux à tour de rôle une phrase chacune. Le conte, qu'elle intitula «Martine et la petite cochonne », se construisit ainsi au fil des séances et nous prit un bon mois. Quand il fut fini, tapé ensuite à l'ordinateur, imprimé et illustré, je fis remarquer à Myriam ... qu'il me semblait qu'elle savait écrire !

Et les yeux rieurs et avec un grand sourire elle me répondit : «, mais j'étais pas obligée ! et l'histoire, elle est pas finie ! »

En l'espace de trois mois, Myriam est passée avec fierté, du statut d'illettrée à la moyenne de sa classe, à la plus grande joie de sa maman et au grand étonnement de son institutrice.

Je lui avais fait confiance ... et elle avait gagné la sienne, elle avait osé ... osé se dévoiler, s'exposer, sans crainte de jugement ou de représailles.

L'essentiel se situe donc dans le transfert, et les métaphores du sens permises par le transfert ont une grande valeur mobilisatrice. Bachelard dit que la métaphore en elle-même a un pouvoir de déplacement psychique.

L'espace de la métaphore n'est pas un champ inconsistant. Il s'appuie sur des axes fondamentaux qui définissent les modalités de la T.L.C.

Modalités de la T.L.C.

la T.L.C., il s'agit d'aborder les troubles du langage dans un cadre défini et de rencontrer, dans une relation privilégiée, «sujet inscrit de guingois dans la trame du langage », comme le dit si bien le Dr. Dubois.

Ce cadre comprend trois axes principaux :

1) Le contrat

«naît de la parole qui le fonde, il n'est que cette parole-là ».

1. C'est une parole qui nous situe : qui précise notre place, le champ et les modalités d'intervention.

2. C'est une parole qui dit que nous renonçons à une position de maîtrise, pour véritablement accompagner le sujet dans sa démarche, que nous restons à l'écoute en notre qualité de thérapeute.

3. Parole qui établit la dimension symbolique de notre travail au travers de différentes règles qui seront alors posées comme indissociables de la dynamique thérapeutique :

Rencontre au nom du symptôme

Régularité

Espace de travail (lieu, temps et fréquence des séances) et ses modalités (dont tout particulièrement la fin du travail thérapeutique dont la décision revient au patient après discussion et explication).

Respect de l'intégrité physique

«Faire semblant » pour le jeu

Secret (du contenu des séances qui lui appartient).

Ceci est un cadre conceptuel qui est le contrat thérapeutique.

En T.L.C., on passe un contrat avec le Moi conscient : le sujet a une demande consciente qui dissimule souvent certes une autre demande inconsciente (désir d'être entendu, reconnu). Mais la demande verbalisée reflète le désir de collaboration du Moi au travail.

**Mais peut-on proposer un contrat de T.L.C.
en réponse à une demande non verbalisée ?**

Qu'est ce que verbaliser sa demande ?

Pour verbaliser explicitement une idée, il faut être conscient. Le Moi est conscient de sa propre demande et peut la verbaliser, si son angoisse n'est pas trop forte.

On peut donc, si c'est le cas, proposer un contrat de travail qui n'est pas un contrat T.L.C. Ce sera une partie importante des préliminaires à la T.L.C., de permettre la verbalisation de cette demande. Parfois la parole n'est pas possible mais il est des formes d'acquiescement repérable.

Les termes du contrat T.L.C. sont rigoureusement définis. On laisse libre cours à l'inconscient mais quand les résistances se développent au cours du travail, on s'appuie sur le contrat passé avec le Moi, ce qui diminue l'angoisse en permettant au sujet d'être en accord avec son Moi.

2) L'espace thérapeutique

C'est une re-création de l'espace d'illusion et de désillusionnement défini par Winnicott .

Le sujet va solliciter le T.L.C. de deux manières :

Dans un rôle maternel, lorsqu'il nous donne à voir et à entendre son dire et son faire en sollicitant notre regard, notre écoute et nos mots; c'est une enveloppe renarcissisante qui s'apparente au processus d'illusion.

Dans un rôle d'introduction du tiers, porteur de la Loi symbolique, où il va vivre des castrations symboliques à travers notamment son utilisation des activités structurées, des jeux à règles, du contrat thérapeutique : ce rôle s'apparente au processus de désillusionnement.

Je vous citerai ici le cas de Sébastien, enfant-roi qui exerce sa toute puissance en toutes situations. Si sa mère tente d'y apporter quelques limites, son père lui passe tous ses caprices. Ricanant et pouvant s'imposer par la violence, cet enfant de sept ans «la loi » où qu'il soit. L'école n'en peut plus, la mère est désespérée et l'orthophoniste que je suis a pu expérimenter l'ampleur du phénomène le jour où elle reçut une gifle en réponse à une initiale frustration.

Le rappel du contrat, dans le calme mais la fermeté, fut ce jour là fondateur du travail qui fut ensuite possible avec cet enfant. Alors que jusque là toute remédiation, de son fait entendons nous bien (et donc à plus forte raison du mien !) était illusoire, l'abord des règles, des codes et donc à terme du langage écrit, commença à pouvoir être envisagé. Le cheminement ne fut pas (et n'est toujours pas) «long fleuve tranquille » et Sébastien vérifie toujours la solidité du cadre et ma capacité à l'accueillir . au nom de son symptôme.

Pour le T.L.C., accueillir le dire et le faire de celui qui nous rencontre, c'est accueillir aussi ses projections, ses identifications, sans exercer de représailles. Ne pas exercer de représailles, c'est se sentir différent

et non confondu; c'est être porteur de la Loi symbolique. Nous pouvons survivre ainsi à son attente, c'est-à-dire maintenir un cadre thérapeutique fiable en respectant les modalités très précises du dispositif de la T.L.C.

3) L'attitude du thérapeute

Écouter

Être pleinement cet autre symbolique à qui l'enfant parle.

Regarder

Accompagner du regard le dire et le geste. Soutenir du regard. Il est important pour l'enfant d'être reconnu dans son enveloppe corporelle.

Éprouver

Ressentir, partager, « être avec », dans une relation de sujet à sujet; position qui exclut toute assimilation au dispositif de la cure analytique, mais n'écarte pas toutefois des effets tout aussi puissants.

Dire

Lorsque nous parlons, dans la relation thérapeutique, nous témoignons de notre enracinement dans la relation symbolique du langage. Notre dire invite l'Autre à s'y engager, à prendre le risque de s'y soumettre. Pour nous, ce dire n'est pas synonyme d'interprétation verbalisée. Le «du refoulé du thérapeute », propre à l'interprétation analytique, n'a pas sa place en T.L.C.

En T.L.C., « » est encore «pas dire » ! Pour que tout simplement, là où il existe un dire d'échange, il subsiste un «vacant » que le sujet pourra ou non occuper.

La communication est à ce prix-là, au prix d'une écoute qui se fait le plus souvent silence.

Place de la technique en T.L.C.

La technique orthophonique (tout comme celle des médecins, éducateurs ou enseignants spécialisés) n'est pas évacuée de l'option thérapeutique des T.L.C. Elle est conceptuellement déplacée pour être réinvestie.

Il faut répondre à point nommé, à bon escient, aux demandes qui se font jour au fil du parcours; on ne considère pas a priori ce que l'on estime être ses besoins, principalement réussir à l'école, parler, lire et écrire comme tout le monde... car au moment où cela lui est exigé, ce n'est peut être tout simplement pas là sa priorité.

Notre attitude consiste à laisser au sujet l'initiative de sa démarche, de sa demande. Nous nous mettons donc à sa disposition, afin qu'il utilise comme il l'entend, l'espace et les outils médiateurs que nous lui proposons : matériel, jeux, activités linguistiques, corporelles, et les éléments les plus techniques dont nous disposons et que nous lui aurons nommés et expliqués.

Tout ceci nous rend plus économes mais surtout plus efficaces car, alors seulement, la disponibilité de l'enfant sera optimale.

Le T.L.C., avec la formation qui est la sienne, ne campant ni dans le tout scientifique ni dans le tout psychologique, se tient toutefois toujours à la place qui est la sienne de spécialiste du langage.

Conclusion

Le dispositif de la T.L.C. met en lumière le symptomatique où le sujet va être amené à faire le lien entre le sens universel et son sens personnel, grâce à notre rôle de référent, de porteur de la Loi

symbolique dans la mesure où il nous a choisi pour l'accompagner dans sa démarche.

Il communique autrement que par le biais de son symptôme et accède enfin à une communication qui reconnaît la Loi symbolique.

Il accède enfin au langage commun, à la pleine communication humaine, même si quelques «particularités » non invalidantes demeurent et signent son altérité.

Catherine JEAN
Orthophoniste TLC